## GENRE QUATRIÈME.

ULCÈRES SYPHILITIQUES.

Quoiqu'il existe entre la maladie vénérienne et les scrophules, des traits de ressemblance assez frappans, que l'une et l'autre de ces maladies affectant spécialement le système lymphatique, les membranes muqueuses et le tissu osseux, déterminent dans le premier des engorgemens glandulaires, dans les membranes des inflammations et des écoulemens, tandis que le gonflement et la carie des os dépendent presque aussi souvent de la syphilis que des écrouelles ; malgré la débilité scrophuleuse dans laquelle l'affection syphilitique et les mercuriaux par lesquels on la combat, jettent tout le système, l'état scrophuleux des enfans nés de pères infectés du vice syphilitique, les ulcères de ce genre différent essentiellement de ceux des trois genres précédens. La débilité n'en forme point le caractère; ils s'établissent et se propagent même en général d'autant plus vite, que l'individu est plus fort et plus vigoureux. Les remèdes généraux, fortifians et débilitans, ne sont employés qu'accessoirement dans la curation; leur guérison s'obtient par l'emploi de remedes particuliers appropriés à leur nature, remèdes que leur efficacité presque constante a fait regarder comme des spécifiques.

Enfin, les ulcères vénériens sont virulens et

alors saignante, l'irritation est trop vive, et l'on va au-delà du but désiré. Avant de terminer ce qui est relatif au traitement des écrouelles, n'oublions pas de blâmer la coutume vulgaire, et trop générale, d'appliquer un exutoire aux scrophuleux, pour donner issue au prétendu vice dont les humeurs sont infectées. A l'exception des cas où il s'agit de détourner l'irritation fixée sur un organe important, tel seroit, par exemple, celui d'une ophthalmie scrophuleuse, l'affoiblissement que produit et qu'entretient l'exutoire, est directement contraire au but qu'on se propose d'atteindre.

Les autres effets de l'affection scrophuleuse, tels que le gonflement et la carie des os spongieux, l'engorgement des parties articulaires, connu sous le nom de tumeur blanche des articulations, le rachitis, autre maladie du tissu osseux qui est peut-être constamment de la nature des écrouelles, comme il sera dit ailleurs; toutes ces variétés des scrophules exigent, outre le traitement général décrit dans cet article, des soins particuliers dont l'importance mérite une place séparée dans cet ouvrage.

contagieux; le pus qui en découle, appliqué aux parties saines, leur transmet la maladie. Ce dernier caractère établit une différence essentielle entre ces ulcères et ceux que le scorbut et les écrouelles entretiennent ou produisent. En vain quelques auteurs ont-ils admis un virus scorbutique, un vice scrophuleux; toute affection virulente est contagieuse: ainsi la maladie vénérienne, la petite-vérole, la vaccine, la peste, etc., sont dues à un principe particulier, distinct du reste des humeurs qu'il infecte, et propre à communiquer la maladie par inoculation. Or, rien de semblable ne se voit dans le scorbut et les scrophules; l'humeur que fournissent les ulcérations dans ces deux maladies, est incapable de les propager.

Après avoir établi les rapports et les différences de ce genre comparé aux précédens, étudions la maladie vénérienne; faire son histoire, c'est exposer la cause des ulcères syphilitiques, qui ne sont en effet qu'un symptôme de cette affection.

La maladie vénérienne n'existe-t-elle en Europe que depuis la découverte du Nouveau-Monde? Cette opinion, combattue par divers auteurs, est la plus généralement adoptée. Il est bien vrai que les livres sacrés (Lévitique, chap. xv); Celse, liv. iv, chap. xxi; Juvénal, satire xi; Martial, aux septième et neuvième livres de ses épigrammes; Galien et les Arabes; l'évêque Palladius; les médecins arabistes des treizième et quatorzième siècles, tels que Lanfranc, Salicet, Gordon, Arnaud de Ville-

neuve, et Guy de Chauliac, parlent, en divers endroits de leurs ouvrages, d'écoulemens sanguins des parties génitales, d'ulcères, de tumeurs, de gangrènes, d'excroissances et autres accidens survenus aux mêmes parties à la suite des excès de débauche; mais ces symptômes, isolément décrits et comme indépendans les uns des autres, étoientils réellement syphilitiques? C'est ce que nous ne nous permettrons pas de décider. L'étonnement dont tous les médecins furent frappés, lorsque, vers la fin de l'an 1494, après que Christophe Colomb fut revenu de son premier voyage aux îles Caraïbes, parut une maladie nouvelle, contagieuse et meurtrière; l'effroi qu'elle inspira aux peuples, victimes de ses ravages; la manière dont elle fut transmise par les Espagnols aux Napolitains, par ceux-ci à l'armée française employée au siége de Naples, et par les Français aux autres nations européennes, qui la nommèrent le mal français: tout porte à croire que nous devons à l'Amérique ce funeste présent.

Cette conjecture n'est pas détruite par ce qu'ont appris les savantes recherches de la société asiatique établie à Calcutta. La maladie vénérienne étoit connue parmi les Indiens depuis un temps immémorial, et depuis la plus haute antiquité les brames savoient aussi la manière de la guérir. Pourquoi la maladie vénérienne n'auroit-elle pas pris naissance dans ces contrées où toutes les traditions s'accordent à placer le berceau de l'espèce

humaine, et n'auroit-elle pas été répandue sur le reste de la terre par les mêmes hommes chez lesquels nous trouvons d'une manière si évidente les fondemens de notre culte et de nos lois?

Lors de sa première apparition en Europe, la maladie vénérienne sévit avec tant de violence, sa contagion étoit si facile, ses symptômes si rapidement mortels, que l'autorité publique chassa des villes ceux qui en furent atteints. C'est ainsi que le parlement de Paris ordonna aux vérolés, sous peine de la hart ou du gibet, de sortir de la ville dans l'espace de vingt-quatre heures. La virulence de la maladie s'est graduellement amortie; les gangrènes de la verge, du scrotum, de la gorge, et autres effets familiers dans les premiers temps de son apparition, ne s'observent plus que dans des cas très-rares. Est-ce que par une transmission répétée, et en passant successivement par un si grand nombre d'individus, le virus vénérien auroit éprouvé une altération qui auroit diminué sa violence? semblable à un torrent dont le cours se ralentit, lorsque du lit étroit où ses ondes se trouvoient resserrées, il se répand sur de vastes campagnes, perd-il sa férocité à mesure qu'il étend ses ravages? ou bien plutôt l'habitude n'a-t-elle point émoussé la force de ses impressions? ne s'est-il pas acclimaté?

La maladie apportée d'Amérique passoit d'un pays chaud dans un climat plus froid, et rien n'est plus propre à en accroître la violence. Les malheureux habitans du port Saint-Paul, en Canada, viennent d'en faire la triste expérience; la maladie, importée dans cette colonie par des matelots anglais, s'y est manifestée par des effets aussi alarmans que lors de son introduction en Europe, vers la fin du quinzième siècle. Son passage d'un pays froid ou tempéré dans une contrée plus chaude, est au contraire marqué par l'adoucissement de tous ses symptômes. La transpiration habituellement abondante sous la zone torride, rend la maladie vénérienne tellement supportable, et en ralentit à tel point les progrès, que les habitans ne s'en inquiètent guère, et vivent tranquilles avec un hôte ailleurs si redoutable. La maladie vénérienne est si commune en Amérique, dans le Pérou, aux Antilles, aux îles de la Société, qu'on pourroit l'y regarder comme endémique. Les navigateurs qui la contractent dans ces contrées en sont très-peu incommodés pendant la durée de leur séjour; quelquefois même la maladie ne se déclare qu'à leur retour, et lorsqu'ils arrivent sous des latitudes moins tempérées. Au contraire, les symptômes de la maladie disparoissent ou s'adoucissent lorsqu'ils passent d'Europe en Amérique. La même chose a lieu dans nos climats, et la différence des températures, suivant la variété des saisons, n'a pas moins d'influence sur l'intensité de l'affection syphilitique. Constamment elle est exaspérée dans les premiers froids de l'hiver, tandis que les chaleurs de l'été en mitigent les symptômes et favorisent l'action des remèdes par lesquels on la combat. Les sudorifiques ont, dans plusieurs cas, suffi à sa guérison: ne soyons donc pas surpris que les températures sous lesquelles la peau vivement excitée devient le siége d'une transpiration abondante, rendent cette affection plus bénigne.

Les ulcères syphilitiques sont le résultat prochain d'un contact impur, ou bien dépendent de l'infection générale, et se distinguent en secondaires et en primitifs.

Ceux-ci surviennent rarement quelques heures, souvent deux ou trois, et quelquefois huit ou dix jours après qu'on a eu commerce avec une femme gâtée; mais le coît n'est par la seule voie par laquelle on puisse les contracter : des baisers lascifs, tout attouchement dans lequel une partie de la peau entamée, ou bien seulement recouverte de l'épiderme rouge et humide, comme celui des lèvres, du gland, est salie par quelques gouttes de virus, sont capables de les produire. Guillaume Hunter racontoit dans ses leçons sur l'art des accouchemens, qu'une sage-femme, très-employée à Londres, fut atteinte d'un ulcère syphilitique au doigt indicateur de la main droite, pour avoir touché une femme infectée, avec ce doigt, où elle s'étoit fait une légère écorchure. Avant de connoître la véritable nature de cette ulcération, elle la communiqua à plus de quatre-vingts femmes enceintes sur lesquelles elle exerça le toucher. Un

enfant à la mamelle, qui tient de ses parens le germe de la maladie vénérienne, a bientôt infecté sa nourrice, surtout aux cas où le mamelon éprouve quelque gerçure, etc. Il est des individus qui jouissent de l'heureux privilége de fréquenter impunément les femmes les plus infectées; ce sont presque tous des hommes robustes, dont le prépuce est si court, que le gland reste habituellement découvert. Est-ce que le frottement continuel de cette partie contre les vêtemens, en ôtant à l'épiderme sa délicatesse, rendroit l'absorption moins facile? On observe aussi que les personnes qui déjà ont eu la vérole, sont plus susceptibles d'une nouvelle infection.

M. B... présidoit à la rédaction d'un compte; fatigué de la lenteur et de la difficulté d'un calcul, il prend la plume des mains de son commis, et après s'en être servi, la porte inconsidérément à sa bouche. Ce commis avoit des chancres aux lèvres et sur la langue; il étoit dans le cours d'un traitement mercuriel secret; la salivation étoit imminente. Imprégnée de cette bave envenimée, la barbe de la plume transmit incontinent la contagion. Dès le lendemain, des ulcérations vénériennes se manifestèrent à la face interne des lèvres et sur le bout de la langue; peu de jours après les amygdales se tuméfièrent, le voile du palais s'enflamma; des gargarismes, dans lesquels on faisoit entrer un grain de sublimé, joints aux frictions d'onguent napolitain, à l'usage des tisanes sudorifiques, réussirent enfin à dissiper ces symptômes. La cure fut assez longue; M. B... ne s'étoit jamais bien rétabli d'une cachexie scorbutique contractée dans ses voyages en Amérique, et je fus plusieurs fois obligé de suspendre l'usage des mercuriaux pendant la durée du traitement, pour combattre par les amers l'extrême relâchement qu'ils occasionnoient.

On reconnoît un ulcère syphilitique primitif: 1°. aux signes commémoratifs, tirés des circonstances antécédentes, comme de la cohabitation avec une femme suspecte; à l'existence d'autres symptômes vénériens, dont la manifestation précède, accompagne ou suit de très-près celle de l'ulcère. Tels seroient une blennorrhagie virulente, avec ou sans gonflement du gland et du prépuce, phymosis et paraphymosis, engorgement des glandes lymphatiques inguinales, ou bubons.

2°. A son siége aux parties qui ont éprouvé le contact impur, telles que le gland, la surface interne du prépuce, les lèvres, la langue, une écorchure aux doigts, ou dans tout autre endroit de la peau blanche.

3°. A la manière dont il s'établit et se propage en rongeant les parties, s'étendant bien plus en largeur qu'en profondeur; il est précédé le plus souvent par une petite pustule, dont la rupture donne issue à une humeur âcre et limpide.

4°. Enfin, à son aspect, ainsi qu'à l'état des parties environnantes. Il affecte généralement une

forme arrondie; ses bords, plus ou moins dentelés, au lieu d'offrir une espèce de talus, ou de biseau, comme ceux du plus grand nombre des ulcères, sont coupés verticalement, suivant leur épaisseur; la surface de l'ulcère est couverte d'une sorte de couenne grisâtre; l'humeur qu'il fournit est visqueuse, peu abondante, et répand une odeur sui generis; enfin, ses environs et les parties sousjacentes sont enflammés, durs, et cette dureté avec rougeur et douleur brûlante, fournit un des prin-

cipaux signes de la maladie.

L'ulcère syphilitique secondaire a son siége aux parties génitales, à l'intérieur de la bouche, aux amygdales, dans le pharynx, etc. Il s'établit plus facilement dans les membranes muqueuses, que là où la peau est blanche et sèche. Les ulcères syphilitiques des tégumens communs sont même assez rares, si l'on fait abstraction de ceux que produisent les caries, et autres affections vénériennes. Ils ont assez généralement une forme arrondie; d'autres fois, semblables aux dartres rongeantes ou phagédéniques, ils se propagent d'une partie à l'autre, en détruisant la peau, et se cicatrisant d'un côté, tandis qu'ils s'étendent de l'autre. J'ai vu des ulcères de cette espèce parcourir ainsi le corps presque entier des malades, et ne faire de toute sa surface qu'une vaste cicatrice. Parmi les variétés que peut offrir cette espèce, je noterai certains ulcères ronds, dont la cicatrisation commence par le centre; en sorte que, vers la fin de

la maladie, l'ulcère forme un anneau d'ulcération qui embrasse une cicatrice arrondie; et, lorsque cette variété de la maladie fait des progrès, le cercle ulcéreux s'agrandit; mais la cicatrice du centre s'élargit à mesure que la circonférence augmente.

Les ulcères appelés primitifs ne sont pas toujours les premiers symptômes de la maladie vénérienne; ceux que nous nommons secondaires peuvent également survenir dans les premiers temps de la maladie. C'est ainsi que l'écoulement muqueux, improprement désigné par le terme de gonorrhée (la matière qui le forme provenant des glandes de l'urètre, et différant essentiellement du liquide séminal), précède fréquemment les chancres ou ulcères syphilitiques du gland et du prépuce. D'autres fois, le malade gagne la vérole d'emblée, c'est-à-dire qu'aucun symptôme ne se déclare dans les parties qui ont été exposées à la contagion, et que des ulcères se forment dans la gorge, des pustules à la peau, des gonflemens dans les os, etc.

La succession admise par un grand nombre d'auteurs entre les phénomènes syphilitiques, ne doit donc point être rigoureusement admise. Il est bien vrai qu'à la suite d'un contact impur, la maladie se manifeste aux parties soumises à ce contact; que la blennorrhagie, les chancres de la verge, les bubons des aines, se déclarent après le coïtavec une personne infectée; qu'à cessymptômes négligés, succèdent des ulcères de la gorge et du

voile du palais, des taches à la peau; et qu'enfin, dans les dernières périodes de l'affection, les os en sont eux-mêmes atteints, les lésions des parties génitales, de la peau et des membranes muqueuses, devenant en même temps plus graves; mais cette filiation ne s'observe point constamment, et l'on voit des individus affligés de pustules et d'exostoses syphilitiques, quoique les parties génitales n'aient offert aucun signe de l'infection.

Lorsque, malgré la réunion des signes commémoratifs et diagnostiques, il reste encore quelque doute sur le véritable caractère d'un ulcère présumé syphilitique, il est un moyen propre à détruire ou à confirmer les soupçons; il consiste dans l'application de l'onguent mercuriel, du calomélas, ou autre préparation semblable, sur la surface ulcérée. Le mercure devient ici, par ses effets, une pierre de touche véritable : retire-t-on de bons effets de son application, l'ulcère prend-il une couleur vermeille, sa grandeur diminue-t-elle, la cicatrice commence-t-elle à s'établir, et les environs de l'ulcère à se dégorger, on ne peut plus guère douter de la nature de la maladie.

La principale cause des difficultés qui obscurcissent le diagnostic des ulcérations siphylitiques, tient au caractère non vénérien de certains ulcères des parties génitales, lors même qu'ils sont la suite de la copulation. On conçoit que toute application irritante peut donner lieu à l'excoriation des parties sexuelles; que les fleurs blanches, lorsqu'elles contractent un certain degré d'âcreté, doivent produire des ulcères comme des écoulemens; qu'il en est qu'engendre le défaut de soins et de propreté.

On n'a guère que l'expérience du mercure pour juger de ces ulcères douteux. On est privé de cette ressource dans les écoulemens blennorrhagiques, regardés par les anciens comme des flux de semence : touté cause d'irritation appliquée à la membrane de l'urêtre, détermine ces écoulemens qui se déclarent douze heures, un ou plusieurs jours, et quelquesois une ou plusieurs semaines après. L'humeur que fournissent les glandes muqueuses de l'urêtre dans cette inflammation catarrhale de son canal, est également verdâtre dans les commencemens, diminue en quantité, s'épaissit et blanchit par degrés jusqu'à ce qu'elle ait recouvré ses qualités naturelles, à la fin de la maladie, soit que celle ci dépende d'une irritation vénérienne, ou qu'elle soit due à toute autre cause. Enfin, lorsque l'écoulement qui se prolonge plus que les autres rhumes, parce que le passage des urines renouvelle continuellement l'irritation; lorsque, dis-je, l'écoulement dure plusieurs mois, si violent que toute la longueur du canal enflammé forme une corde qui empêche la verge de se relever, et rend les érections extrêmement douloureuses, il est encore douteux que l'affection soit véritablement syphilitique, puisque des auteurs, Benjamin Bell entre autres, soutiennent que le virus de la gonorrhée, tout-à-fait différent de celui de la vérole, ne communique jamais cette dernière affection.

Cependant l'expérience a prouvé que si plusieurs blennorrhagies simples, traitées par les boissons adoucissantes et mucilagineuses, n'ont eu aucune suite fâcheuse, l'infection générale est toujours à redouter, lorsque la chaudepisse a été cordée, lorsque, dans les érections, le sang est sorti en plus ou moins grande quantité par l'urètre, et que des ulcères se sont formés sur le gland ou le prépuce pendant le cours de l'écoulement.

On a long-temps pensé que des ulcères syphilitiques se formoient dans le canal de l'urètre, et fournissoient la matière des écoulemens blennorrhagiques. Morgagni, et depuis ce grand médecin, une foule d'ouvertures cadavériques ont appris que l'ulcération de la membrane interne de l'urêtre étoit excessivement rare; que, dans la blennorrhagie, cette membrane étoit seulement plus épaisse et plus rouge que dans l'état naturel, et qu'enfin cet épaississement de la membrane devenant extrême par des engorgemens répétés, étoit la véritable cause des rétrécissemens de l'urêtre, dont on a si faussement et si long-temps accusé de prétendues brides, formées, disoit-on, par les cicatrices des ulcères, dont on admettoit l'existence. Les ulcères syphilitiques peuvent être des maladies innées. Swediaur rapporte que la femme d'un dragon mit au monde un fils affligé d'un ulcère vénérien à la gorge, précisément dans le

464 même endroit qu'étoit situé celui de son père.

Les recherches de Mahon et l'observation journalière ne laissent plus d'incertitudes à cet égard, Il est également hors de doute que le fœtus éprouve les funestes effets de l'affection vénérienne dans le sein même de sa mère. C'est donc sans aucun fondement qu'on a voulu attribuer les symptômes vénériens qu'offrent les enfans, après leur naissance, à l'infection qu'ils ont subie en frottant de leur peau délicate les parties ulcérées de la mère. Il est cependant vrai qu'indépendamment de la contagion héréditaire, où le germe lui-même est vicié, plusieurs enfans contractent la vérole en venant au monde, et cela d'autant plus aisément, que leur peau, rouge, délicate et humide, est tout entière aussi disposée à l'absorption, que les endroits où l'épiderme est mince et habituellement humecté, comme les lèvres et les parties génitales de l'un et de l'autre sexes.

Aucun sujet en pathologie n'a davantage exercé l'imagination des auteurs systématiques, que l'étiologie de la maladie vénérienne. Les uns, comme J. Hunter, expliquent la propagation du mal par les lois de la sympathie; le plus grand nombre admet l'existence d'un virus, lequel, absorbé par les vaisseaux lymphatiques, parcourt les voies ordinaires de la lymphe, ulcère les orifices absorbans, détermine l'engorgement et la suppuration des glandes de cette nature, et, dans les ravages qu'il exerce sur toutes les parties de

l'économie, affecte principalement les tissus dans la structure desquels entre en grande proportion le système lymphatique : tels sont les os, les membranes muqueuses et la peau.

Nul doute qu'il n'existe un virus syphilitique. Il se forme dans les inflammations de cette nature, corrompt et vicie les humeurs sans que le sang, leur source commune, en paroisse infecté. Ce virus, recueilli à la surface des ulcères syphilitiques, peut communiquer la maladie par inoculation; trituré avec un oxide de mercure ou un sel mercuriel, il perd sa virulence et devient incapable de la propager. En un mot, l'existence matérielle de cet être est aussi bien prouvée que celle des virus scorbutique, scrophuleux, est chimérique. Notez, comme une particularité remarquable, qu'il ne s'oppose pas à la réunion des blessures, comme les dispositions scorbutique et scrophuleuse, et qu'on ne voit guère d'ulcère vénérien naître d'une plaie accidentelle, tandis que ceux d'une autre nature reconnoissent fréquemment cette origine. Mêlé à la lymphe, et charrié par le système des vaisseaux absorbans, il n'est presque point de parties sur lesquelles le virus syphilitique ne puisse porter ses ravages; tantôt il les exerce sur les membranes muqueuses de l'urètre, de la bouche, de la gorge, des fosses nasales, sur la conjonctive, sur la membrane interne du rectum, et détermine la blennorrhagie, les ulcères du gland et du prépuce, ceux de la bouche,